

CONCOURS EXTERNE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SESSION 2024

SUJET

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ N°2 OPTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS QUESTIONS À RÉPONSE COURTE

Matériel autorisé :

L'utilisation de la calculatrice est autorisée.

L'utilisation de tout autre matériel électronique, de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire est rigoureusement interdite.

Consignes concernant les copies :

Les feuilles de « brouillon » fournies par l'administration ne doivent pas être insérées dans les copies et ne seront pas prises en compte dans la correction.

Vous devez rédiger avec un stylo dont l'encre est de couleur sombre.

Si vous utilisez plus d'une copie, vous devez paginer votre composition correctement dans la zone en bas à droite de chacune des pages utilisées.

Chaque pagination doit contenir le numéro de la page et le total des pages de votre composition (Ex : 1/8, 2/8, 3/8, etc...).

Ce sujet comporte 2 pages numérotées de 1/2 à 2/2

IMPORTANT

1. Assurez-vous que cet exemplaire est complet.

S'il est incomplet, demandez en un autre aux surveillants.

2. Votre identité ne doit figurer que dans la partie supérieure de la bande en-tête de la copie ou des copies mise(s) à votre disposition.

Toute mention d'identité ou tout signe distinctif portés sur toute autre partie de la/les copie(s) que vous remettrez en fin d'épreuve mènera à l'annulation de votre épreuve.

3. **Sous peine d'annulation de votre copie, vous devez impérativement composer au titre de l'option que vous avez choisie lors de votre inscription au concours.**

MERCI DE NE TOURNER LA PAGE QU'AU SIGNAL DONNÉ PAR L'ADMINISTRATION

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Épreuve écrite d'admissibilité : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS			Coefficient : 2
Session 2024	SUJET	Durée : 3 heures	Page 1 sur 2

OPTION : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS

QUESTION 1 : (3 points)

Qu'est-ce que signifie le management par le bien-être au travail ?

QUESTION 2 : (2 points)

Quels sont les différents modes de recrutement dans la Fonction publique ?

QUESTION 3 : (3 points)

Quels principes doivent respecter les entreprises pour assurer une égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le travail ?

QUESTION 4 : (3 points)

Qu'est-ce que l'organisme « France Travail » ?

QUESTION 5 : (3 points)

Expliquez ce qu'est le compte personnel de formation (CPF) ?

QUESTION 6: (3 points)

Expliquez ce que représente l'épargne salariale au sein de l'entreprise.

QUESTION 7 : (3 points)

Définissez ce qu'est la responsabilité sociale des entreprises.

CONCOURS EXTERNE ET INTERNE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF DE CLASSE SUPÉRIEURE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR			
Épreuve écrite d'admissibilité : GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DANS LES ORGANISATIONS			Coefficient : 2
Session 2024	SUJET	Durée : 3 heures	Page 2 sur 2